

Notre défense nationale

Autor(en): **Béguin, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK**

Band (Jahr): - **(1940)**

Heft 964

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-691651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de nos lecteurs nous tenterons de leur dire de quoi il s'agit, sans sous-estimer la difficulté, car s'il est souvent malaisé de raconter un spectacle qu'on voit que pourra faire le chroniqueur qui doit suivre les événements au travers d'un personnage parlant?

L'auteur William Aguet a imaginé un magicien qui fait revivre l'histoire devant lui. Il la raconte aux auditeurs et, au fur et à mesure que les faits se déroulent, certains personnages interviennent eux-mêmes dans le récit. Parallèlement, la musique accompagne ou commente les événements. L'œuvre d'Aguet a paru extrêmement évocatrice: de son texte et surtout de l'entente avec la musique est né un intérêt puissant qui a parfois atteint à l'émotion. C'est qu'Arthur Honegger est un des maîtres de ce temps. Parmi les musiciens qui s'illustrent à l'orchestre et à la scène nous n'en voyons aucun plus capable que lui de jouer ce rôle d'associé à la radiophonie. La richesse de ses impressions et son habileté à les transcrire, la souplesse avec quoi il accompagne une situation et lui confère son poids dénotent une plénitude de moyens qui a excité l'admiration générale. Il a touché à la grandeur dans la scène que voici: Après des semaines d'un calme plat qui a tendu l'anxiété de son équipage Colomb ne peut plus lui cacher la vérité. "Nous sommes nus sur cette immense nudité, avec Dieu pour nous conduire, moi pour écouter et vous pour obéir." Seule la prière peut ramener la sérénité dans l'âme du chef. La musique s'était comme desséchée sous le soleil qui cuit la mer et sous le rythme inexorable du temps qui passe, mais soudain elle s'amplifie, la mer se frange d'écume, le vent siffle et l'orchestre déchaîne d'extraordinaires harmonies. De la lune tombe enfin le cri tant espéré: Terre!... auquel répond le *Te Deum laudamus* chanté par les matelots.

On a senti à ce moment-là une émotion qui permet tous les espoirs au procédé radiophonique. Toutefois une réserve s'impose: l'intérêt que provoquera un scénario de qualité ne peut toucher qu'une élite et malheureusement la majorité des auditeurs de la Radio ne se distingue point par la culture. C'est même, si l'on en croit les dirigeants, la raison des nombreuses transmissions médiocres qu'offrent au public les postes du monde entier. Des tentatives de ce genre sont pourtant fort intéressantes; la preuve en est dans la diffusion importante qui a été donnée à celle-ci. Les Suisses ont le droit d'éprouver une petite fierté qu'elle ait vu le jour chez notre "Radio" nationale.

René de Cérenville.

NOTRE DEFENSE NATIONALE.

Depuis 1931, notre pays a fait un effort décisif pour renforcer sa défense nationale. Nos dirigeants, tant civils que militaires, ont vu loin. Ils ont prévu l'avenir. Ils n'ont rien négligé pour mettre le pays à l'abri des dangers extérieurs. Nos troupes ont été réorganisées. Notre armement a été modernisé et complété. Les périodes de service ont été prolongées. Des fortifications ont été édifiées à la frontière, partout où la configuration du terrain n'offrait pas une défense naturelle suffisante.

En septembre dernier, dès avant que les premières escarmouches aient éclaté entre les antagonistes du conflit actuel, la mobilisation de notre armée a été effectuée avec une sécurité technique qui a fait l'admiration de tous et qui a donné pleine et entière satisfaction à nos chefs militaires. Depuis lors, nos soldats montent la garde à la frontière. Ils restent l'arme au pied. Ils complètent leur instruction. Ils s'entraînent par des exercices quotidiens. Ils perfectionnent et achèvent nos fortifications.

De la sorte, la Suisse, depuis huit mois, témoigne de sa volonté de défendre son indépendance contre tout agresseur éventuel. Elle tient sa parole de rester neutre dans un conflit qui met deux de ses voisins aux prises. Elle attend de ceux-ci qu'ils respectent leur parole de ne porter aucune atteinte à cette neutralité. Elle prouve sa volonté de tenir tous ses engagements par un effort militaire considérable. Du même coup, elle décourage quiconque pourrait être tenté de spéculer sur notre faiblesse pour chercher une diversion à travers notre territoire.

Toutefois, dans le domaine militaire, rien n'est jamais achevé. Pour être féconde et efficace, la défense nationale doit être une création continue. L'effort d'hier ne dispense jamais de l'effort de demain. Presque chaque jour, nos chefs se trouvent devant des tâches nouvelles. Ils ne connaîtront pas de repos, tant que la paix ne sera pas rétablie sur notre continent et dans le monde.

Cette vérité est illustrée à l'évidence par les événements de Scandinavie et par les répercussions qu'ils ont eues chez nous. Une fois de plus, nous avons dû constater que les traités les plus solennels ne sont pas respectés, quand leur exécution n'est pas garantie par la force. La neutralité n'a pas de valeur, si elle ne s'appuie pas sur une organisation militaire très puissante. En outre, il saute aux yeux que les méthodes de la guerre moderne évoluent rapidement. Aujourd'hui, les premiers actes d'hostilité ne se passent pas toujours à la frontière. Ils sont souvent précédés ou accompagnés d'entreprises perpétrées à l'intérieur même du pays. Pour parvenir à ses fins, un agresseur s'emploie à paralyser le fonctionnement de l'appareil civil et militaire de sa victime par des actes de sabotage, en plaçant des complices dans tous les rouages de cet appareil, en désorientant l'opinion publique, en accreditant la légende d'une capitulation ou d'un accommodement avec lui.

De ces méthodes, nous sommes bien forcés de tenir compte. Les ignorer aboutirait à faciliter une éventuelle entreprise hostile contre notre territoire. Il faut savoir parer à leur efficacité. Au poison il faut opposer le contre-poison. A ces nouvelles armes offensives, de nouvelles armes défensives. Bref, il s'agit de s'adapter, de prévoir toutes les éventualités

TRADERS WITH SWITZERLAND
are informed that the
WORLD TRANSPORT AGENCY LTD.
have resumed their regular Groupage Services to
and from Switzerland.

All enquiries to:
LONDON: 1, Martin Lane, Cannon Street, E.C.4.
Telephone: MANsion House 3434.
BASLE: Markthalle.

MANCHESTER: 28, Oxford Street.	HULL: 25, Queen Street.	LIVERPOOL: 3. Dock Board Bldg.
--	-----------------------------------	--

et de modifier au gré des circonstances l'instrument de notre sécurité nationale.

Nos autorités, tant civiles que militaires, ne sont pas restées inactives. Une semaine à peine après les événements de Scandinavie, elles ont pris des mesures efficaces pour parer à des méthodes semblables à celles dont le Danemark et la Norvège viennent d'être les victimes. Des instructions détaillées ont été données à la population civile comme aux soldats sur l'attitude qu'ils devraient adopter et les mesures qu'ils devraient prendre en cas d'attaque brusquée contre notre pays. Il s'agit ni plus ni moins d'organiser une véritable levée en masse pour empêcher un agresseur éventuel de commettre ses crimes à la frontière ou à l'intérieur du pays. Il s'agit aussi de proclamer à la face du monde entier que notre gouvernement ne se prêterait jamais à un accommodement quelconque et qu'il ne capitulerait pas. Renouvelant leur serment, le Conseil fédéral et le général Guisan ont précisé avec toute la netteté désirable que notre population et nos soldats ne devront jamais accorder le moindre crédit à d'éventuelles informations ou proclamations aux termes desquelles ils auraient renoncé à une lutte, fût-elle désespérée. Voilà qui est claire et net! Voilà qui a suffi pour fortifier la confiance unanime que nous avons dans nos dirigeants civils et dans nos chefs militaires.

Mais point ne suffit de parler et d'affirmer. Il faut agir. Le Conseil fédéral et le Général Guisan ont agi. Ils ont pris des mesures dans le détail desquelles, cela se comprend, il est impossible d'entrer. Il suffira de dire ici ce que chacun a pu observer: partout, dans tous les centres vitaux du pays, des gardes militaires ont été rétablies pour prévenir les entreprises de saboteurs éventuels. Désormais nos soldats ne veillent pas seulement à la frontière, mais sur tout le territoire de la Suisse. Pendant ce temps, un travail d'épuration se poursuit contre certains éléments suspects ou douteux. A cet égard, un pays comme la Suisse qui héberge une importante population étrangère, se doit de redoubler de vigilance. Nous savons que, dans leur grande majorité, nos hôtes respectent scrupuleusement les lois de l'hospitalité. Aussi vivons-nous en bonne harmonie avec eux. Mais, de là à ne point surveiller ceux qui seraient tentés d'abuser de notre confiance, il y a un pas qu'il serait imprudent de franchir.

Ceci nous amène à dire quelques mots d'une affaire très douloureuse qui a provoqué une réprobation unanime dans notre population. Tout récemment, un haut fonctionnaire de l'administration militaire a été arrêté avec quelques complices, pour espionnage. Notre histoire contemporaine ne connaissait pas de cas de ce genre. La surprise générale a été d'autant plus grande. Comme ce scandale a éclaté au lendemain même des événements de Scandinavie, l'opinion publique a été amenée tout naturellement à admettre que le sieur Trüb devait être rangé dans la même catégorie que les Kuusinen et les Kuisling, que ces traîtres qui ont facilité l'agression de leur patrie et qui ont pactisé avec l'ennemi. Fort heureusement, cette supposition — favorisée d'ailleurs par la manière plus qu'insuffisante dont a été renseignée l'opinion publique — n'est pas exacte. Le sieur Trüb n'a pas travaillé contre son pays. Il n'a pas livré nos secrets militaires ou diplomatiques. En mal d'argent, aux abois, il s'est mis à la solde d'une puissance étrangère qui n'est pas l'un de nos voisins pour travailler contre une autre puissance étrangère. Cela ne diminue d'ailleurs en

rien sa faute. Son forfait reste entier. Il mérite une sanction des plus graves. A n'en pas douter, elle sera prononcée. Toutefois, on a été soulagé d'apprendre que cet espion, très vulgaire malfaiteur, n'est pas l'un des candidats à la direction de ce que l'on appelle la "cinquième colonne."

De tout ceci, nous devons tirer une leçon. Nous savons que nos autorités veillent et qu'elles agissent. Nous constatons qu'elles sont à la hauteur de leur tâche. Nous devons leur accorder toute notre confiance. Elle ne leur est pas disputée. Décidée à se défendre contre tous ses ennemis éventuels, ceux de l'extérieur comme ceux de l'intérieur, s'il y en a, la Suisse a proclamé une fois de plus, par les actes de ses dirigeants, qu'elle défendra en tout état de cause son indépendance. Ainsi, elle prouve ses droits à l'existence, comme tous les peuples qui préfèrent les pires sacrifices à d'illusoire accommodements et dont la règle de vie essentielle est l'honneur national.

Pierre Béguin.

SWISS TRADE REMAINS ACTIVE.

Swiss industry continues to be very active in spite of the war, as exports have reached in value 331 million Swiss francs during the course of the first three months of 1940, which represents an increase of one million francs on the same period last year. Imports amounted to 613.5 million Swiss francs in the first quarter of 1940.

The increase in the import figures is attributed, to a certain extent, to the rise in the cost of raw materials. The wholesale price index shows an advance of 25 per cent. from the end of March, 1939, to the end of last March. Combustibles, which Switzerland is obliged to import to almost the full extent of her requirements, have shown the greatest price advance.

The index of the cost of living stood at 144.8 at the end of March, an advance of 5.5 per cent. since the beginning of the war. From the month of August, 1939, the authorities have taken severe measures to prevent any unjustifiable increase, but it is obvious that a normal rise cannot be prevented consequent upon international events.

The situation of the Swiss franc remains unchanged. In spite of the adverse trade balance, exports of gold are small. Bill circulation remains high but the variations shown are normal. The yield from Federal loans has been uniformly steady and, at the end of the first three months of 1940, stands at a slightly higher level than at the end of 1939. The share index has not varied to any important degree and, at the end of the first quarter, shows a slight advance as compared with the end of 1939.

A short while ago the Swiss Government decreed a series of measures enabling it to obtain the necessary funds to cover mobilisation expenses. These measures included a tax on revenue, deducted at the source, a tax on fortunes, a levy on the exchange equalisation fund, a war-profit tax and a tax on total turnover.

With these new resources the Government will be able to balance its Budget and meet military expenses.